
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 25 janvier 2016
Séance tenue le 26 janvier 2016

Résolution: CM16 0156

Motion visant à faire la promotion de candidatures de membres de minorités visibles au conseil municipal et dans les conseils d'arrondissements de Montréal

Attendu que Montréal est une ville cosmopolite et que 30% des Montréalais sont membres d'une minorité visible (Statistique Canada, 2011);

Attendu que les Montréalais membres des minorités visibles et provenant de tous les continents du monde contribuent à la prospérité et à la croissance de Montréal et que l'avenir de Montréal repose largement sur l'intégration réussie des nouveaux arrivants et les contributions de tous les Montréalais;

Attendu que les Montréalais membres des minorités visibles sont sous-représentés au conseil municipal et dans les conseils d'arrondissements par rapport à leur poids démographique;

Attendu que le 28 janvier 2013, le conseil municipal a adopté la motion CM13 0077 présentée par le conseiller Frantz Benjamin demandant aux partis politiques municipaux de faire un effort majeur afin de nommer et des faire élire des Montréalais membres des minorités visibles aux élections municipales de 2013;

Attendu que 485 personnes se sont portées candidates à l'un des postes de maires ou de conseillers lors des élections municipales de 2013 et que 54 candidatures provenaient des minorités visibles;

Attendu que malgré l'engagement implicite que représentait l'adoption de la motion, seuls deux Montréalais membres des minorités visibles ont été élus au conseil municipal et deux dans les conseils d'arrondissements lors des élections municipales de 2013;

Attendu que deux candidats issus des minorités visibles ont été élus dans les villes liées, ce qui porte le total à 6 conseillers des minorités visibles sur 208 postes électifs sur l'île de Montréal;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Benoit Dorais
M. Steve Shanahan
Mme Erika Duchesne
M. Claude Dauphin
M. Lionel Perez
Mme Elsie Lefebvre
M. Craig Sauvé

- 1 - que les partis politiques municipaux s'engagent à redoubler d'efforts pour faire la promotion de candidatures de Montréalais issus des minorités visibles en vue des élections municipales de 2017;

que le conseil municipal invite :

- 2 - le Conseil interculturel de Montréal à offrir son expertise aux partis municipaux dans leurs efforts pour présenter une équipe de candidats qui soit plus représentative de la population montréalaise;
- 3 - les organismes montréalais qui représentent les minorités visibles à faire la promotion de candidatures de personnes intéressées à siéger au conseil municipal et aux conseils d'arrondissements;
- 4 - le Bureau des élections à poursuivre les efforts en vue d'informer et de promouvoir la participation aux élections municipales des différentes communautés culturelles montréalaises;
- 5 - ces personnes à se présenter, soit au sein d'un parti politique, soit comme indépendant aux élections municipales de 2017;
- 6 - les partis politiques municipaux à transmettre leurs réflexions et leurs actions visant à recruter des candidatures de personnes issues des minorités visibles d'ici le mois de février 2017.

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Richard Deschamps

appuyé par M. Luis Miranda

de procéder à un vote enregistré sur l'article 65.03.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Coderre, Desrochers, Samson, Chitilian, Perez, Rouleau, Gauthier, Copeman, Ménard, Vallée, Beis, Salem, Bergeron, Miele, Gibeau, Deros, Parenteau, Guay, Rossi, Boivin Roy, Décarie, Lefebvre, Gadoury, Rapanà, Perri, Gagnier, DeSousa, Clément-Talbot, Celzi, Bissonnet, Lattanzio, Dorais, Rotrand, Ferrandez, Thuillier, Limoges, Plante, Sauvé, Sigouin, Popeanu, Lavoie, Mainville, Ryan, Norris, Downey, Ouellet, McIntyre, Marinacci, Shanahan, Dauphin, Hénault, Miranda, Deschamps, Barbe, Cloutier, Duchesne et Pagé (57)

Votent contre: (0)

Ouverture des portes: La conseillère Lavigne Lalonde ainsi que les conseillers Croteau et Caldwell entrent dans la salle des délibérations et déclarent que s'ils avaient été présents au moment de ce vote ils auraient voté en faveur de cette proposition.

Résultat: En faveur : 60
Contre : 0

Le président du conseil déclare l'article 65.03 adopté à l'unanimité, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

65.03
/pl

Denis CODERRE

Maire

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 29 janvier 2016